

BYE-BYE, LES AMIS !



« Servir et disparaître ». Telle doit être la devise d'un gouverneur. Etoile filante, il passe dans le ciel du district, brille un court instant puis s'éteint à l'horizon de son année. Sans s'incruster, il rejoint les Iles des Bienheureux, où les âmes vertueuses de ses prédécesseurs goûtent à un parfait repos, le cœur exempt de soucis (cf Hésiode, Les Travaux et les Jours).

Dans cette nouvelle félicité, j'emporte le souvenir d'une magnifique aventure avec vous. Une folle année à la tête d'un si bon district, ça marque son homme. Je revois vos visages, j'entends vos voix, vos rires, je repense à vos projets, je visite en esprit vos clubs si vivants. Les Rotariennes et les Rotariens, ce sont surtout des personnes amies. Je vous remercie de m'avoir si bien accueilli et de m'avoir procuré de telles richesses humaines. Et maintenant, Yves, à la niche, me crie ma déesse ! Je m'embaume, je me ceins de bandelettes, je deviens momie, je disparaiss dans une nouvelle vie. Comme ce gouverneur de l'Égypte ancienne, je resterai avec vous sous la forme d'une statue décapitée. Les gouverneurs passent, le Rotary reste. Vive le Rotary !

Votre bientôt PDG Yves Tabin

Rotary International • District 1990  
Magine 1 • 1965 Savièse • Switzerland  
T. 027 395 15 29 • M. 079 337 70 83  
ytabin@winwg.com

LA LETTRE

FAIRE DON DE SOI AU MONDE



Isabelle Tabin-Darbellay, dalle de verre, détail, Troussures / France

DOSSIER

LA MIXITÉ EN FLEURS

1987 fut une année charnière dans l'histoire jusque-là virile du Rotary. Cette année-là, la Cour Suprême des Etats-Unis jugea discriminatoire d'exclure les femmes d'un tel aréopage. Formellement, cette décision ne réglait que le cas soulevé par le club de Duarte, tourmenté par une incoercible soif de mixité. Mais, fondé sur les principes cardinaux du droit américain, ce jugement allait faire jurisprudence pour les Etats-Unis tout entiers. Plus encore, par son analyse fouillée et pertinente de la nature du Rotary, il recelait en lui une portée universelle. En finissant de déboulonner une tradition devenue branlante, les juges firent culbuter le Rotary dans les délices de la mixité.

Une ère nouvelle est née, quarante ans exactement après la disparition de Paul Harris, qui, dans son paradis, l'a certainement approuvée. Cet élan va progressivement transformer le Rotary de l'intérieur. Loin d'être une trahison, ce n'est qu'une adaptation à l'évolution du monde professionnel, dont le Rotary a la vocation d'être la sentinelle éthique et la pointe bienfaitrice. Suivons le cours de cette nouvelle étape, avec ses apports mais aussi ses défis. Veillons à que ce vent nouveau ne nous envoie pas dans les décors, mais dans des parterres de fleurs.

AGENDA

CAMP DE LODZE

Mayens de Conthey  
09/07/16

CAMP THOMAS KAISER

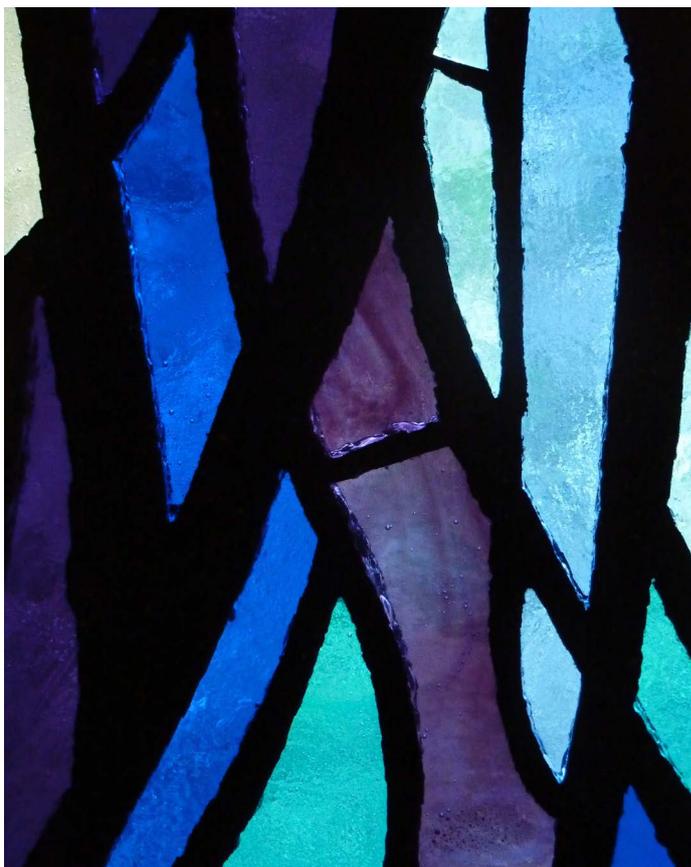
Saleinaz/  
Praz-de-Fort  
10/07/16

CAMP BOL D'AIR

Enney/Gruyère  
14/07/16

VERBIER FESTIVAL

Combins/Verbier  
26-07 + 02-08 / 16



Isabelle Tabin-Darbellay, dalle de verre, détail, Troussures / France

### La porte entrouverte

Après le croche-pied de la Cour Suprême, qui le fit chuter dans un massif de jolies fleurs parfumées, le Rotary s'est relevé de sa culbute et s'est ressaisi. Dès que possible, il rafistola ses règles internes. Lors du prochain CoL (Council on legislation) de 1989, il adopta l'amendement 89-54 proposé par le Conseil d'administration, six districts et une déferlante de cent quatre clubs. Il en sortit un nouvel article 5 (alors 4) des Statuts du RI, qui n'autorisait les clubs à se limiter à un seul sexe qu'à la condition de ne pas contrevenir à la loi du lieu («A club may be limited to members of one gender unless such limitation is contrary to the law of the jurisdiction in which the club operates»). Les clubs pouvaient donc être mixtes s'il le fallait, et pouvaient même choisir librement de l'être. Le verrou avait sauté et la porte du Rotary s'ouvrait aux dames.

Elle s'entrouvrait seulement. Le Rotary ne donnait ainsi qu'une suite minimale au jugement de la Cour Suprême. En principe, les clubs restaient masculins comme auparavant. L'admission des femmes n'était qu'une exception. On passait de l'interdiction à la tolérance. Cette souplesse évitait d'infliger au monde entier une exigence américaine et de déstabiliser brutalement le Rotary. L'exception consentie au club de Duarte s'étendait à tous les clubs convoitant des Rotariennes, les autres demeurant libres de se complaire dans leur virilité velue.

Cette prudente concession va néanmoins amorcer la féminisation de notre district. Les vieux clubs rechignant à s'enjuponner, des clubs mixtes vont jaillir à leur côté, pour déborder l'obstacle. Le club des Montagnes Neuchâteloises, fondé en 1990 déjà, fut le premier à mettre chez nous le Rotary au féminin, et il en est fier. Les clubs de Bern Christoffel et de Porte de Lavaux fondés en 1996, de Genève Palais-Wilson fondé en 1998 et de Sion-Rhône fondé en 2000 vinrent à leur tour accueillir les candidates que les clubs existants snobaient. Naquirent ainsi, ici ou là, des paires de clubs masculins et mixtes juxtaposés. La mixité était réalisée, non pas dans chaque club, mais dans les régions où, grâce à une pluralité de clubs, la possibilité était donnée aux femmes de trouver un club pour elles. A condition que ce choix devînt suffisant et que ces clubs eussent entre eux des contacts étroits, fréquents et dénués de toute ségrégation, cette solution interclubs aurait pu offrir une réponse nuancée au défi de la mixité. Elle aurait mis hommes et femmes sur un pied d'égalité tout en préservant des zones unisexes pour qui l'aurait souhaité. En effet, l'égalité n'exige ni la confusion ni le brassage.

### La généralisation de la mixité

Mais ce système assez libéral et respectueux de l'autonomie associative ne dura qu'un temps. Les féministes, calmés sur le moment, revinrent bientôt à charge. A leur demande, le CoL de 1995 expurgea la littérature rotarienne de toute masculinité grammaticale (amendements 95-81 et 95-176).

*« En droit, tous les clubs sont mixtes, même si, en fait, leurs Rotariennes flottent encore dans les limbes de l'avenir. »*

Mais ce n'était là qu'une retouche cosmétique. Au CoL de 2001, un saut significatif va être accompli. On se souvient que ce CoL révolutionnaire disloqua les territoires des clubs et libéralisa le profil rotarien. Sur le sujet de la mixité, il fit également preuve d'audace. Alors qu'en 1989 il s'était limité à la tolérer, il décida alors d'en faire la règle. Mais comment s'y est-il pris ?

Pour cela, le texte tolérant de 1989 fut abrogé. A sa place, le mot «gender» fut ajouté à l'énumération des critères prohibés lors de l'admission des membres (amendement 01-187). Le chiffre 4.070 RIRI devint ce qu'il est aujourd'hui, sauf l'orientation sexuelle qui ne fut ajoutée qu'en 2010 (amendement 10-40): «Aucun club ne peut inscrire dans ses statuts ou de toute autre manière assujettir l'admission de ses membres à des critères de sexe, race, croyance, nationalité ou d'orientation sexuelle, ou imposer toute autre condition d'appartenance non spécifiée dans les statuts du R.I. ou le présent règlement intérieur.» Attention, avec ce texte, les clubs virils ne furent pas mis hors la loi. Le CoL n'a pas forcé les clubs d'accueillir des femmes, il s'est limité à leur interdire de les refuser en raison de leur sexe. La nuance n'est pas anodine. Toute la pensée politique libérale est ici sous-jacente. Dans cette conception non paternaliste, le pouvoir ne décide pas ce qu'est le Bien, il se limite à protéger la liberté de chacun. Le Rotary, qui est d'essence libérale, n'impose donc pas aux clubs les joies sublimes de la mixité, il se contente de combattre les discriminations qui entravent les libertés.

Malgré cette retenue, ce nouveau droit va faire évoluer le Rotary. Progressivement les vieux clubs vont faire le saut et la mixité va devenir lentement la règle. Certes, quinze ans plus tard, de nombreux clubs résistent encore au changement. Le système de cooptation les protège, tant

qu'aucun membre ne trahit le consensus tacite en proposant une femme. Mais ils ne peuvent plus voter valablement sur cette question ni refuser sans raison une excellente candidate. C'est par ce biais que la situation évolue. En droit, tous les clubs sont mixtes, même si, en fait, leurs Rotariennes flottent encore dans les limbes de l'avenir. La question reste sensible. Les clubs arc-boutés sur les temps antiques narguent l'empire du politiquement correct avec la fierté insolente du village gaulois d'Astérix. Ils font la fête en mastiquant virilement leurs sangliers. De leur côté, les zéloteurs de la mixité méprisent un peu ces arriérés qui, à leurs yeux, croupissent dans l'obscurantisme. Ils en viendraient à les suspecter d'anthropophagie lors de leurs lunches.

#### Et maintenant, on va où ?

Pour conclure, je cite ce titre d'un très beau film libanais de Nadine Labaki, où des femmes de confessions différentes luttent ensemble pour sortir des guerres

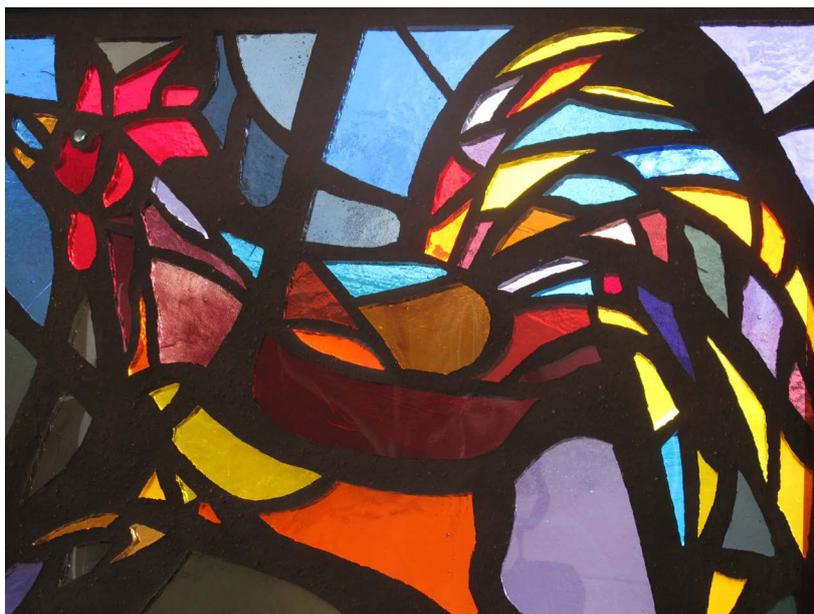
uniformisation égalitaire, le Rotary acquiert grâce à elles une richesse dans la complémentarité. A moins de nier l'importance du corps dans l'être humain, en raison d'un dualisme hérité de Platon et Descartes, on ne peut minimiser l'incidence de nos hormones sur nos codes de conduite. Nous ne sommes pas uniformes, Dieu merci. Le dimorphisme sexuel est une belle aventure. Il introduit des étincelles dans nos vies. Chacun est attiré et intrigué par l'autre. Les hommes deviennent prévenants et les femmes enjouées. Faute de temps, je ne peux aborder ici le thème passionnant de la rencontre parfois ambiguë de deux types de relations, celle du couple et celle de la mixité professionnelle, et donc rotarienne, très bien analysée et documentée par la neurobiologiste Lucy Vincent (*Où est passé l'amour?*, Odile Jacob 2007, p. 57 ss). Quoi qu'il en soit, dans un club mixte, les rapports humains sont plus complexes, parfois plus compliqués, plus riches aussi, et souvent plus féconds. Ensemble, hommes et

### « Ensemble, hommes et femmes peuvent encore mieux « servir d'abord », chacun selon son génie propre. »

absurdes que se font les hommes. La question du rôle des femmes est pertinente. Nous n'avons pas cessé de voir le Rotary évoluer au fil des ans. L'exclusivité des classifications s'est évanouie, les frontières des territoires ont disparu, le profil des membres s'est démocratisé, la forteresse masculine fut renversée. L'arrivée des Rotariennes, à part augmenter l'effectif, modifie-t-elle le Rotary qualitativement ? Oui, assurément.

En premier lieu, l'ambiance est différente. Les femmes apportent leur propre sensibilité. Elles ne sont pas des hommes comme les autres. Loin d'une banalisation des différences ou d'une

femmes peuvent encore mieux « servir d'abord », chacun selon son génie propre. Ensuite, la féminisation joue un rôle certain dans l'évolution du Rotary. Dans le beau livre qu'il a édité pour ses 50 ans, le RC Lyss-Aarberg, masculin aujourd'hui, imagine avec malice sa situation lorsqu'il aura 100 ans : 36 membres dont 33 femmes, avec une grande difficulté pour recruter des hommes trop pris par les tâches ménagères et l'éducation des enfants ! Une telle évolution est possible, on la vit déjà dans certaines professions, par exemple dans la justice française. Mais revenons à notre époque.



*Isabelle Tabin-Darbellay, Coq, dalle de verre, collection particulière*

Ces vitraux en dalle de verre ont été conçus par ma femme Isabelle, PHF, et réalisés par le maître verrier, rot. Michel Eltschinger, du RC Fribourg-Sarine. Ils allient la force du ciment et l'éclat du verre. Ils symbolisent les complémentarités qui font le Rotary, à la fois tenu par de solides réseaux professionnels et illuminé par le service d'autrui.

L'homme est généralement plus technique, compétitif et soucieux de sa carrière, tandis que la femme est généralement plus sensible, empathique et attentive au prochain. Sans rien généraliser, cette dualité se ressent dans la vie des clubs. A nouveau, c'est sans doute là, en partie du moins, une affaire de testostérone et d'œstrogène, si j'en crois les scientifiques. Il est frappant de constater que le CoL de 2001 a, dans le même élan, poussé à la féminisation du Rotary et atténué les exigences de notabilité et de hiérarchie, comme si ces paramètres étaient liés. Avec la féminisation, on va vers un équilibre différent entre le réseau et le dévouement, qui sont les deux pôles du Rotary. Bien sûr, je ne porte de jugement de valeur sur personne, car il y a plusieurs manières d'être généreux et utiles à la société. Ce ne sont que des pistes de réflexion.

Enfin, la non-discrimination des femmes s'inscrit dans une conscience toujours plus aiguë de l'égalité entre les êtres

humains. Elle est une étape capitale du progrès de la civilisation. Le chiffre 4.070 RIRI cité plus haut va dans ce sens. Il rejette toute discrimination, raciale, nationale, religieuse, sexuelle. La seule « discrimination » encore admise au Rotary, de type social, était de ne choisir que des patrons. Mais voici que cela change aussi. Le CoL de 2016 vient de ramener les critères de l'article 5 SRI à la seule qualité morale. Plus de notables ni de décideurs obligés. Il suffit d'être des « adultes jouissant d'une honorabilité indiscutable et d'une excellente réputation, faisant preuve d'intégrité et de leadership, et souhaitant s'impliquer au sein de la collectivité et à l'étranger » (amendement 16-38). Il suffira bientôt d'être une âme de bonne volonté.

Et maintenant, on va où? Le Rotary marche tout droit vers l'égalité des enfants de Dieu, répartis entre les justes et les réprouvés, les brebis et les boucs (Mt, 25, 33). Le CoL n'en était sans doute pas conscient, mais il applique désormais

aux membres du Rotary l'égalité que l'apôtre Paul attribue aux disciples du Christ: « Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a ni esclave ni homme libre, il n'y a ni homme ni femme; car vous tous ne faites qu'un dans le Christ Jésus » (Gal 3, 27-28). Osons une transposition un peu sacrilège: tous ne font qu'un dans le Rotary, quels qu'ils soient, pourvu qu'ils en partagent les valeurs! On va où? Peut-être au ciel, peut-être dans le mur, je vous en laisse juges.

*C'est sur ces bonnes paroles que je vous quitte. J'avais bien d'autres thèmes à traiter, sur l'âge des membres, sur le sens de nos actions, sur nos devises et nos symboles, sur l'éthique des quatre questions. Mais mon temps a filé trop vite et la roue tourne. Merci de votre fidèle et bienveillante lecture tout au long de cette année qui se termine. Gardez en vous la joie pour le Rotary.*

Votre DG Yves Tabin

BRÈVES

LE CHEMIN SE CONSTRUIT  
EN MARCHANT (B. BRECHT)



En 1998, mon club Rotary m'a fait la surprise de me proposer comme gouverneur, ce qui mit fin à mon activité de médecin après 30 ans. Je me suis mis à écrire plus souvent dans l'Anzeiger von Saanen. La vitalité des clubs du D1990, leur grand engagement pour des projets locaux et internationaux, l'action Polio-Plus et le succès croissant du projet «mine-ex» de Berthoud m'ont fortement impressionné. Ma conférence de district dans notre région bilingue fut le point culminant de mon année, avec l'inauguration réussie du Chemin des philosophes. Ce parcours initié par Yehudi Menuhin entre Gstaad et Saanen et offert par mon club pour son 25<sup>ème</sup> anniversaire, comporte sur douze panneaux en trois langues des pensées de ce grand humaniste, Paul Harris Fellow, malheureusement disparu auparavant, le 12 mars 1999. L'inauguration du «Pont Rotary» sur la Broye en 2002 m'a donné une grande satisfaction. La contribution de tous les clubs Rotary de Suisse à l'Expo 2002, qui fut d'abord très controversée, fut un moment important pour mon ami PDG Michel Spérisen. Depuis 1999, je m'engage pour le petit Menuhin Center Saanen, dédié à notre fondateur du Festival, à son rayonnement et à son humanité («apporter la paix aux hommes par la musique»). Cette année, nous célébrons fièrement, par de nombreuses activités, le centième anniversaire de la naissance du fondateur du Festival et membre d'honneur de Saanen. ■

PDG Rolf P. Steiger, RC Gstaad-Saanenland

ECOLE DE ZOUGOUNOU/  
CÔTE D'IVOIRE

Le RC Lavaux, le RC Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), la Fondation Rotary et les districts concernés ont uni leurs efforts pour réhabiliter l'école du village de Zougounou. Il s'agissait de rénover les bâtiments existants et de doter ceux-ci de latrines. Cette dernière infrastructure est particulièrement importante pour favoriser la participation des filles à l'éducation scolaire. Le coût total de l'ordre de 54'000 US\$, inférieur d'environ 1'000 US\$ au budget, a été couvert à raison d'environ 44'000 US\$ par la Fondation Rotary, dont 20'000 US\$ provenant du fonds spécifique (FSD) du District 1'990; le solde a été financé par les deux clubs, essentiellement le RC Lavaux. Le RC Yamoussoukro a pleinement joué son rôle de pilote du projet sur place, en procédant à un suivi rigoureux de la préparation et de l'exécution du projet. Il est d'ailleurs chargé d'accompagner à l'avenir cette nouvelle école, en veillant notamment à ce que les infrastructures rénovées et nouvelles soient correctement entretenues (le coût de cet entretien incombe en principe à l'Etat ivoirien).

À noter que comme la Fondation Rotary ne finance en principe pas de nouvelle construction immobilière, un malentendu est apparu au moment de la clôture administrative du projet, quant à la notion de «rénovation» d'un immeuble. Pour la Fondation Rotary, la rénovation se limite à la réparation d'un bâtiment et ne saurait correspondre à la construction d'un nouveau bâtiment remplaçant un bâtiment préexistant. Les clubs avaient plutôt en tête la définition du dictionnaire Le Petit Robert qui donne comme premier sens de «rénover»: améliorer en donnant une forme nouvelle.

En définitive et compte tenu de la transparence du dossier de présentation initiale du projet, la Fondation Rotary a confirmé le financement promis, en saluant la qualité des réalisations effectuées à la grande satisfaction des enseignants, des élèves et de la communauté locale. ■

Rot. Alexandre Bernel,  
RC Lavaux



## NOUVEAU CLUB LAUSANNE IMPULSE



Le 11 mai 2016, en présence du RC Lausanne-Rives et du rot. Dirk Dauw, j'ai eu le grand plaisir d'accorder au nouveau Rotary Club Lausanne Impulse le statut de club provisoire. Ce club en formation se réunit le mardi à 19h30 à l'hôtel Mirabeau à Lausanne. Désormais, les autres Rotariennes et Rotariens peuvent le visiter et recevoir de sa part une attestation de présence valable pour les autres clubs.

Soutenu par son club parrain le RC Lausanne-Rives et coaché par mon délégué spécial le rot. Philippe Gregoir, ce club original offre une nouvelle porte d'entrée au Rotary à la jeune génération, notamment aux trentenaires issus du Rotaract, que le Rotary attire mais qui ont de la peine à migrer vers un club classique. Je lui souhaite de réussir la concrétisation de cette idée prometteuse, déjà explorée avec succès à l'étranger mais qui est une première en Suisse. Bienvenue parmi nous à nos jeunes amis de la région lausannoise. ■

DG Yves Tabin

## 90 ANS DU RC LAUSANNE

Extrait du discours du 27 mai 2016

C'est un très grand honneur et plaisir de vous accueillir à la commémoration du 90<sup>ème</sup> anniversaire du Rotary Club de Lausanne. Un anniversaire pour lequel nous avons réuni plus de 100 amis rotariens, parmi lesquels quatre représentants du District 1990, soit Yves Tabin, gouverneur 2015-2016, Jean-François Longchamp, assistant gouverneur, François Ganière, assistant gouverneur et Claire Neyroud, secrétaire exécutive, à qui nous souhaitons également la bienvenue. Nos amis lyonnais sont aussi présents. Ils ne voulaient pas manquer l'occasion d'être à Lausanne pour notre 90<sup>ème</sup> anniversaire. J'ai donc le plaisir d'accueillir Jean-Pierre Gitenay, président 2015-2016 et Thierry Riba, ambassadeur auprès des clubs contacts pour le RC Lyon. Bienvenue à vous deux.

Si nous fêtons 90 ans en 2016, c'est qu'il y a eu fondation en 1926. Les archives relatent l'événement comme suit: or donc, en 1925, un ingénieur lausannois, Gustave Kernén, fait la connaissance dans le train le ramenant de Rome, du président du Rotary

Club de Genève, Louis Favre, qui le persuade de fonder un club à Lausanne. Passant aux actes dès son retour, Kernén réunit à l'Hôtel Mirabeau le 19 octobre 1925 douze personnes qui ne se connaissent guère que de nom. Après quelques péripéties, la séance constitutive du Rotary Club de Lausanne a lieu le 19 mai 1926, en présence des 16 membres fondateurs, du club de Genève, parrain, et de 5 autres clubs suisses. Le 9 juin 1926, le RC Lausanne est reconnu 2385<sup>ème</sup> membre du Rotary International et classé 7<sup>ème</sup> de Suisse dans l'ordre d'ancienneté. En 1927, le club compte déjà 35 membres, puis 117 membres à la veille de son 50<sup>ème</sup> anniversaire en 1976 et 152 actuellement. ■

Rot. Michel Gut,  
président RC Lausanne



## 50 ANS DU RC LAUSANNE OUEST



Le 2 juin 2016, 90 membres et invités du Rotary Club Lausanne-Ouest se sont réunis à l'Hôtel Royal Savoy pour un dîner de gala. Il s'agissait de célébrer le 50<sup>ème</sup> anniversaire du Club. Entourés du Gouverneur Yves Tabin, du Président du club parrain de Lausanne Michel Gut et de nombreux hôtes de marque, les Lausannois de l'Ouest ont pu apprécier l'humour de Karim Slama dont les interventions venaient pimenter la soirée. Soirée dont le point d'orgue fut la remise d'un chèque de 50'000 francs à l'association Intervalle qui s'occupe du logement des parents d'enfants hospitalisés au CHUV. Alors que l'année Rotarienne se termine, les 69 membres du RC Lausanne Ouest regardent avec fierté le travail accompli et se réjouissent d'entamer un nouveau demi-siècle de service. ■

*Rot. Antoine Eddé,  
président RC Lausanne Ouest*

## LES 50 ANS DU ROTARY CLUB LYSS-AARBERG



Depuis sa fondation le 16 mars 1996, le Rotary Club Lyss-Aarberg a pratiquement triplé l'effectif de ses membres, qui se montait alors à 23 et aujourd'hui à 67. Des 23 membres fondateurs, quatre amis Rotariens participent encore activement à la vie du club.

L'année jubilaire de notre club est placée sous le thème : « apprendre du passé, rêver du futur, mais vivre du présent ». La fête du jubilé du 4 juin 2016 fut une journée emplie de petits moments et instants qui rendent notre communauté rotarienne si précieuse et si belle. Finalement, ce sont les émotions et les sentiments qui établissent et maintiennent les amitiés et les liens, qui inspirent la confiance et la solidarité, qui donnent valeur aux instants et marquent ainsi 50 ans d'histoire réussie comme celle du Rotary Club Lyss-Aarberg.

Malgré un temps pas vraiment estival, les Rotariens en fête ont pu vivre une journée variée, conviviale et inoubliable. Outre une centaine d'amis rotariens et leurs compagnes, nous avons pu saluer notre Gouverneur Yves Tabin, l'Assistante gouverneur ainsi qu'une délégation de notre club-contact de Wolfach (Forêt Noire). Nous avons démarré avec une locomotive à vapeur et

un abondant apéritif. Un voyage dans un train historique, en bus et en bateau nous conduisit le long du pied sud du Jura jusqu'à Büren a.A. où nous avons débarqué. Le président du club ouvrit la partie officielle en l'église de Büren, suivi du Gouverneur Yves Tabin et du président du club-contact de Wolfach qui ont apporté leurs messages. Le Rotarien et ancien Conseiller national Franz Steinegger tint le discours solennel. Des contributions musicales ont rehaussé cette cérémonie festive et digne.

Le sommet de la soirée fut la présentation et la remise de la plaquette de notre jubilé. Une petite équipe a récapitulé en 200 pages l'histoire de notre club de sa fondation à aujourd'hui. La fête du jubilé s'est terminée aux aurores après un repas succulent avec d'excellents vins et une musique euphorisante. Cet automne, nous clorons les festivités du jubilé en honorant diverses organisations qui se sont distinguées dans notre région par leurs actions charitables, sociales et culturelles. ■

*Rot. Thomas Remund,  
président RC Lyss-Aarberg*



## REMISE DE LA CHARTE AU RC GERZENSEE-GANTRISCH



Nous nous souvenons avec une grande joie de la remise solennelle de la charte à notre club par le Gouverneur Yves Tabin le 20 mai 2016 à Gerzensee! Avec plus de 100 invités, nous avons célébré une fête extraordinaire, très variée avec beaucoup de temps forts.

Tous les présidents de nos clubs rotariens voisins et de ceux la ville de Berne, hormis un, nous ont apporté leurs chaleureux messages, leurs fanions et leurs cadeaux. Sont également venus nous présenter leurs vœux les deux présidents des Communes de Gerzensee et de Seftigen, les représentants des Lions et du Kiwanis et, last but not least, le PDG Walter Limacher, qui a insisté pour féliciter notre club lors de sa 15<sup>ème</sup> fête de charte (!).

Pour ses grands mérites lors de la fondation du club, l'Assistant Gouverneur Rot. Peter Schär a été honoré d'un Paul Harris Fellow par le Gouverneur et a été fait membre d'honneur du club.

Toute cette journée de fête fut animée par la charmante animatrice de TV Nicole Berchtold. Au château et à l'hôtel de Gerzensee, ainsi que pendant la promenade en bus dans la région idyllique du Gantrisch, elle a présenté avec humour les invités d'honneur, des anecdotes et quelques prestations musicales exceptionnelles. Nous n'oublions pas les nombreuses connaissances nouvelles, le cadre élégant et spécialement les nombreuses anecdotes qui ont circulé durant toute cette journée unique. ■

*Rot. Hannes Kienle, secrétaire RC Gerzensee-Gantrisch*



## PASSATION DES POUVOIRS

Le 11 juin 2016, au terme d'une magnifique Conférence de district à Sion, le DG Yves Tabin a remis au DGE Gérard Beuchat le collier du gouverneur, ainsi que le diapason qui symbolise l'harmonie qui règne dans le district.